

Bilan au 31 décembre 2015

# Compos'13

## compost de quartier

Projet réalisé en collaboration entre le Conseil de quartier N 8 du 13ème arrondissement de Paris et l'association J'aime Le Vert.



Jérôme SANDIER - 06.66.32.51.86 -  
jerome.sandier.pro@gmail.com  
31/12/2015



# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>1 - PRESENTATION DU PROJET</b>	<b>2</b>
1.1 - HISTORIQUE	2
1.2 - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION J'AIME LE VERT	2
1.3 - DEFINITION DU PROJET A L'ARRIVEE DE L'ASSOCIATION	3
1.4 - EVOLUTIONS DU PROJET	5
<b>3 - PLANNING DU PROJET</b>	<b>7</b>
3.1 - PLANNING INITIAL	7
3.2 - EVOLUTIONS DU PLANNING	7
3.3 DERIVES PLANNING DUES AU FINANCEMENT :	7
3.4 - PLANNING REEL	9
3.5 - CONCLUSION DES ECARTS DE PLANNING:	9
<b>4 - BUDGET</b>	<b>10</b>
4.1 - BUDGET INITIAL	10
4.2 - BUDGET INTERMEDIAIRE	10
4.3 - BUDGET A CE JOUR	10
4.4 - DIFFICULTES DUES AU MANQUE DE TRESORERIE DE L'ASSOCIATION :	11
4.5 - DIFFICULTES DUES A LA NECESSITE DE FONDS PROPRES :	11
4.6 - DIFFICULTES DUES A LA MECONNAISSANCE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES :	12
4.7 - PERENNITE DU PROJET :	12
<b>5 - FONCTIONNEMENT DE COMPOS'13</b>	<b>13</b>
5.1 - LES PERMANENCES	13
5.2 - LES FORMATIONS POUR LES BENEVOLES	14
5.3 - LA GESTION DES CELLULES D'APPORT	15
5.4 - L'UTILISATION DU COMPOST	15
5.5 - GESTION DU BROYAT	15
5.6 - STATISTIQUES	16
<b>6 - CONCLUSION</b>	<b>18</b>
<b>7 - REMERCIEMENTS</b>	<b>18</b>

# 1 - Présentation du projet

## 1.1 – Historique

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets démarré en 2010, la ville de Paris développe une action de promotion du compostage partagé. Les possibilités de développement de ce type de compostage étant limitées, Francis Vérillon, membre du Conseil de Quartier N° 8, et Thierry Catelan, adjoint au Maire du 13ème chargé de la propreté, ont initié un projet innovant de pavillon de compostage dans un souhait de démocratisation de la pratique du compostage et d'optimisation de la valorisation des biodéchets. Ces 2 personnes « moteur » ont coordonné les ressources et l'organisation du projet entre les différents organismes participants jusqu'en 2013.

Cette année-là, elles font appel à l'association J'aime Le Vert pour accompagner ce projet jusqu'à sa réalisation et le rendre autonome au bout de deux ans.

C'est dans ce cadre et en tant que bénévole de l'association J'aime Le Vert que j'ai pris en charge la coordination de projet qui n'en était encore qu'à sa définition. Au départ simple acteur AMOA (assistance à maîtrise d'ouvrage), l'association est rapidement devenue AMO (assistance à maîtrise d'oeuvre).



Animation découverte avec nos partenaires



Le futur espace du pavillon lors d'un événement de promotion du projet

## 1.2 – Présentation de l'association J'aime Le Vert

L'association J'aime Le Vert (JLV) a été créée en Novembre 2011 et propose aux particuliers et aux collectivités des actions favorisant le recyclage des déchets organiques par le lombricompostage et le compostage.

JLV utilise un jardin dédié à ses activités à Alfortville (Val de Marne) et y propose un site de compostage, un poulailler et un potager. Damien Houbroun créateur de l'association et Jérôme Sandier tous deux adhérents de JLV sont les maître-composteurs de référence pour toutes les activités liées au compostage.

Des groupes viennent visiter régulièrement le jardin « poulailler » : crèche, écoles, groupe adultes handicapés, particuliers.

Des commerçants sont sensibilisés au tri des déchets organiques à Alfortville, trient leurs déchets organiques et une collecte de ces déchets est faite en triporteur. Marc de café de brasseries, déchets

de plantes de fleuristes, invendus de primeurs, préparations de repas de traiteurs et restaurants. Environ 15 tonnes de déchets sont ainsi compostés par année.

JLV possède en 2016 cent cinquante adhérents dont quinze bénévoles. Ces bénévoles gèrent quatre jardins et y proposent des activités de jardinage au naturel, des ateliers de recyclage de matériaux (palettes par exemple) et la possibilité de composter pour les foyers voisins.

JLV participe également à des salons ou à des manifestations relatives à l'environnement, au climat et à ce qui concerne le développement durable : salons dit « nature », alternatiba, colibris, Incroyables Comestibles, COP21 etc.

Depuis sa création, les bénévoles de JLV participent activement aux manifestations se déroulant en région parisienne.

Les partenaires principaux de JLV sont :

Public	Privé
- Ville d'Alfortville	- Les Acteurs de Paris Durable
- Plaine Centrale du Val de Marne	- Réseau Compost Citoyen
- Département du Val de Marne	- Fondation Georges Truffaut
- Ville de Paris	- D & MCOMPOST,
- Mairie du 13 <sup>ème</sup> arrondissement	- COMPOSTERRE,
- Sycotom	- PLASTIC OMNIUM,
- Région Île de France	- TERRE de LOMBRIC.

Plus d'information sont disponibles sur le site internet <http://jaimelevert.fr/> (e-mail : [contact@jaimelevert.fr](mailto:contact@jaimelevert.fr)).

### 1.3– Définition du projet à l'arrivée de l'association

- Grandes lignes

Le projet de pavillon de quartier dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement a pour objectif d'élargir l'échelle de la pratique du compostage d'un l'immeuble à un quartier, sur un espace public clos. La création d'un pavillon de compostage de quartier s'inscrit donc comme une solution adaptée à la ville de Paris pour diminuer notablement la quantité des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères.

Le volume des déchets fermentescibles compostables est estimé pour 200 foyers à 12 tonnes par an (30kg/hab) soit un volume de 48 m<sup>3</sup>/an. Cela correspond à une production de compost mûr estimée à 4 tonnes/an.

- Méthode de récupération des déchets

Une collecte sélective sera faite deux fois par semaine dans un rayon de 250 m autour du site (0,25 km<sup>2</sup>). Elle sera effectuée en tricycle motorisé par une personne recrutée et rémunérée en emploi d'avenir par l'association Paris Profession Sport & Jeunesse. Un référent sera identifié pour l'information des résidents et l'organisation de la collecte des biodéchets dans chaque immeuble participant. Le pavillon pourrait également être ouvert aux apports volontaires via un bac de dépôt situé dans l'espace compostage.

- Population concernée

Ce pavillon doit permettre à un quart du territoire du Conseil de quartier n° 8, soit 0,25 km<sup>2</sup>, de composter ses déchets. La population concernée, dans un rayon de 250 mètres du pavillon, est ainsi estimée à 5000 habitants, soit 2 500 foyers. Le nombre de participants souhaité par l'équipe du projet est de 200 foyers volontaires (15 foyers par résidence environ, 15 résidences), soit 8 % du nombre total des foyers dans la population totale concernée. Le Conseil de quartier a déjà réalisé des enquêtes auprès des habitants pour les mobiliser sur ce projet.

- Dimensionnement de l'installation

Le pavillon est constitué d'un chalet en bois d'environ 20 m<sup>2</sup> comportant 6 compartiments différenciés de 1,75m<sup>3</sup> et d'un compartiment de 3m<sup>3</sup> pour le stockage du broyat. Au sein du pavillon est prévu un espace garage pour le rangement des outils, des bio-seaux et du triporteur.

Un triporteur électrique pour la collecte ainsi qu'un tamis électrique permettant l'extraction du compost mûr compléteront l'installation.

- Moyens humains

L'association Paris Profession Sport & Jeunesse est chargée du recrutement de l'emploi d'avenir qui effectuera la collecte sélective et les opérations de compostage. La personne recrutée aura un accès privé au pavillon et assurera également le bon fonctionnement du pavillon (retournement, entretien, tamisage...).

L'association J'aime Le Vert est responsable de l'acquisition, de l'installation et du bon fonctionnement du pavillon de compostage ainsi que de l'accompagnement du projet (animation auprès des habitants et suivi). Elle sera également chargée de former le chargé de collecte à la pratique du compostage et à l'entretien du pavillon afin qu'il soit rapidement autonome.

Des réunions préparatoires permettront de convaincre 15 résidences et 200 foyers participants. Enfin, l'implication des habitants est essentielle pour la réussite de ce projet. Chaque utilisateur signera une charte d'engagement. Cela permettra d'évaluer le nombre de participants et d'effectuer un suivi de l'opération.

## 1.4– Evolutions du projet

- Grandes lignes

Durant la phase de développement du projet, un certain nombre de points ont évolué pour différentes raisons. Néanmoins, les grandes lignes ont été conservées (nombre de foyers participants, dimensions...) et la principale modification ayant eu lieu est l'abandon de la collecte au sein des résidences. Les raisons sont expliquées par la suite.

- Méthode de récupération des déchets

A l'origine du projet était proposée une collecte sélective deux fois par semaine autour du square pour une quinzaine de résidence et en fonction des volumes, de proposer des apports volontaires.

Lors de l'inauguration et du lancement officiel début juin 2015, trop peu de résidences avaient répondu favorablement au projet (accord du bailleur en attente, pas assez de foyers volontaires au sein de la résidence...). Il a donc été décidé de démarrer directement par des apports volontaires en mettant en place deux permanences par semaine d'ouverture du pavillon par des bénévoles. A l'issue du premier trimestre opérationnel, il est apparu que l'objectif en termes de nombre de participants avait été atteint uniquement grâce aux apports volontaires.

- Population concernée

La renommée du projet a conduit à de nombreux habitants du 13ème arrondissement s'intéresser. Dans les premières semaines d'inscription des foyers volontaires, nous avons accepté toute personne souhaitant participer puis en prenant conscience de notre réussite, nous avons dû limiter les inscriptions aux personnes habitant dans le périmètre d'origine du projet.

A ce jour, nous avons 200 foyers participants et une liste d'attente d'une vingtaine de personne. Ceci sans communication particulière pour le recrutement.

Nous nous voyons obligés de refuser les foyers ne faisant pas parti du périmètre afin de privilégier la proximité et inciter d'autres quartier à mettre en place des solutions similaires.

- Volume détourné

Quant à l'objectif en termes de volume détourné, celui-ci a été largement dépassé. En effet, il avait été supposé environ 1kg par foyers selon les retours d'expérience de l'initiateur du projet. Il s'est avéré que celui-ci -réfèrent d'un site en pied d'immeuble - était particulièrement contraignant dans sa gestion et nous n'avions pas pris en compte le fait que ce ne sont pas des foyers "moyens" qui souhaiteraient participer à l'opération mais des foyers particulièrement actifs dans le domaine du développement durable, de la consommation raisonnée, clients d'AMAP, etc... Il s'est donc avéré que le poids moyen par foyer était d'environ 2,6kg/semaine, soit presque 3 fois plus que prévu.

Le groupe de travail a pris la décision d'abandonner le projet de collecte en triporteur qui n'avait plus lieu d'être étant donné que le volume de déchets admissible du pavillon avait déjà été atteint.

- Matériel

Il était prévu que le pavillon soit alimenté en électricité mais le coût d'installation s'est révélé disproportionné. Nous avons donc accepté la demande de la mairie du 13ème arrondissement de ne pas réaliser cet aménagement. Nous avons adapté le projet avec cette nouvelle contrainte. La batterie du triporteur électrique pourra être rechargée dans la loge du gardien du square et un groupe électrogène sera mis à disposition par l'association J'aime Le Vert lors de l'utilisation du tamis électrique.

Le triporteur électrique n'ayant plus vocation à réaliser de tournées dans le cadre du projet, il a été décidé de le mettre à disposition des différentes associations du quartier lors de leurs événements. Plusieurs disco-soupe ont déjà ainsi pu collecter et ramener leurs déchets organiques pour traitement au sein du pavillon. Le triporteur sert de moyen de communication pour les différents événements.

- Moyens humains

A l'origine, l'association Paris Profession Sport & Jeunesse était chargée du recrutement d'un emploi d'avenir pour effectuer la collecte sélective et les opérations de compostage. Finalement, l'association J'aime Le Vert a pris en charge ce recrutement pour disposer d'une personne à temps plein. Cet emploi est dédié une partie de son temps au projet de pavillon de compostage et le reste du temps aux différentes activités de l'association.

L'association est coordinatrice du projet mais développe au fur et à mesure des initiatives afin que les habitants du quartier prennent en charge la continuité du projet au terme de l'accompagnement prévu. A ce jour, une vingtaine de bénévoles se relaient lors des permanences et l'association les forme aux gestes et connaissances du compostage.

- Relations avec la mairie

Lors des phases préliminaires du projet, la mairie du 13ème arrondissement était farouchement contre. Il s'est avéré que l'initiateur du projet, dans sa motivation, sa pugnacité et son intransigeance avait provoqué un rejet du projet.

Quelques mois après l'arrivée de l'association J'aime Le Vert dans ce projet, le groupe de travail (composé de l'association, de quelques membres du conseil de quartier et de l'initiateur du projet), il s'est avéré nécessaire de demander le retrait de l'initiateur afin de restaurer un dialogue avec les parties prenantes et permettre également un bon fonctionnement du groupe de travail pour lequel il s'est révélé nuisible.

Depuis cette séparation, les relations avec la mairie et autres organismes se sont nettement améliorées et aujourd'hui, la mairie est un grand défenseur et promoteur du projet. Cette amélioration des relations a permis au projet d'avancer, rapidement et sereinement dans un dialogue continu avec les parties prenantes.

- Dénomination et communication

Il était important pour personifier le projet et pouvoir réaliser la communication autour de celui-ci

de le nommer de façon claire. Le groupe de travail a validé la proposition de l'association : le projet se nommera donc "Compos'13".

Un compte twitter a été créé pour suivre l'évolution du projet et le site internet de l'association en serait la vitrine au milieu de ses autres projets ([www.jaimelevert.fr](http://www.jaimelevert.fr)).

## 3 – Planning du projet

### 3.1 – Planning initial

Le projet a été initié en 2010 avec un objectif de mise en place en 2012. La problématique humaine citée précédemment et le manque d'expérience en gestion de projet de groupe de travail initial n'a pas permis de tenir ces délais.

L'arrivée de l'association J'aime le Vert à l'été 2013 a conduit à une réévaluation de ce planning pour porter la date de mise en service à septembre 2014.

### 3.2 – Evolutions du planning

Le délai de réalisation d'un an avait néanmoins été sous-évalué. Cette échéance s'est révélée impossible à tenir, essentiellement en raison des délais administratifs importants indépendants de nos actions au sein de l'association.

### 3.3 Dérives planning dues au financement :

Le budget du projet étant conséquent pour une association jeune et sans trésorerie, nous devons attendre la validation de nos demandes de subvention pour l'ensemble du projet :

- Région IDF :
  - Demande de subvention déposée le 12/03/2014
  - Passage en commission le 18/06/2014
  - Convention reçue en novembre 2014 (subvention jusqu'à 11.200€)
- Ville de Paris :
  - Demande de subvention déposée le 30/03/2014
  - Délibération adoptée en conseil d'arrondissement en septembre 2014



- Vote du conseil de Paris en octobre 2014 (subvention de 8.000€)
- Syctom :
  - Demande de subvention déposée en été 2013
  - Délibération adoptée en conseil d'arrondissement en 16 octobre 2013
  - Convention signée en novembre 2013 (subvention jusqu'à 19.200€)

Le manque de trésorerie de l'association a imposé d'avoir certaines subventions avant de pouvoir réaliser les achats importants comme le pavillon de compostage.

### 3.3.1 Dérives planning dues aux conventions :

Etant sur le domaine public, le projet a d'abord dû convaincre la Mairie du XIIIe arrondissement du bien fondé de celui-ci et trouver un accord sur l'emplacement et la surface accordés au pavillon.

- Convention d'occupation des sols avec la Mairie du XIIIe :
  - Proposition de convention envoyée par l'association le 20/05/2014
  - Retour de la DEVE sur la convention le 24/07/2014
  - Version pour signature le 04/09/2014
  - Passage de la convention au conseil de Paris en octobre 2014
  - Convention d'occupation des sols 2014 DEVE 1059 signée en novembre 2014.
- Achat d'un triporteur électrique et convention d'utilisation
  - Validation du budget associé par le conseil de quartier fin 2013
  - Convention toujours en cours de signature à la mairie de Paris en février 2015

### 3.3.2 Dérives planning dues aux démarches légales :

Ce n'est qu'une fois la convention d'occupation des sols obtenue que nous avons pu réaliser les démarches administratives pour s'implanter sur le site.:

- Ebauche de la Demande Préalable (DP) fournie à la mairie de Paris le 17/11/2014

- Dépôt de la DP obligatoire auprès du Service Urbanisme de Paris pour réaliser les travaux sur site le 06/12/2014
- Fin du délai d'instruction légal (2 mois) le 06/02/2015
- Installation du panneau de Permis de Construire réglementaire sur site le 16/02/2015 avec la mairie du 13ème
- Fin du délai légal d'affichage du panneau (2 mois) AVANT de pouvoir réaliser de quelconques travaux le 16/04/2015



Nous ne pouvions alors commencer les travaux sur site (montage du pavillon, végétalisation de la toiture, mise en place des outils...) qu'à partir du 16 avril 2015 au plus tôt s'il n'y avait pas de recours à notre affichage. La probabilité d'un recours était faible, d'autant plus que le projet a été voté à l'unanimité au conseil de Paris.

### 3.4– Planning réel

Une partie des travaux ont été réalisés par la mairie (plots béton, grilles) en amont du montage du pavillon qui a eu lieu en avril 2015. La végétalisation n'a pu se faire que courant mai, la société prestataire n'étant pas disponible plus tôt.

En accord avec la mairie du 13ème arrondissement qui nous accompagne tout au long du projet, il a été décidé d'inaugurer le pavillon le 3 juin 2015 avec l'ensemble de nos partenaires, financeurs, donateurs et futurs foyers volontaires.

Le démarrage de l'installation a donc eu lieu avec 8 mois de retard sur l'estimation initiale réalisée par l'association.

### 3.5– Conclusion des écarts de planning:

A l'origine du projet, ces contraintes administratives ont été clairement sous-estimées et ont entraîné des délais importants non réductibles et surtout en série (impossible de réaliser l'affichage sans la DP qui n'est déposable qu'après signature d'une convention d'occupation des sols...). Parallèlement le délai d'obtention des subventions n'ont pas permis d'engager le projet dans les échéances objectives.

Néanmoins les règles légales ont été observées et le projet se déroule avec une satisfaction et un engagement important de nos partenaires. L'objectif d'une inauguration fin mai 2015 estimée fin 2014 s'est révélé très réaliste.

Le décalage de ce planning a permis de former plus longuement la personne embauchée pour la collecte et le traitement des déchets sur place, un an au lieu de quelques mois. Néanmoins cela réduit le temps où cette personne sera subventionnée pendant le déroulement opérationnel du projet et impactera donc les coûts de celui-ci.

## 4 – Budget

### 4.1 – Budget initial

En 2013, le budget du projet présenté par M. Catelan (mairie) et M. Vérillon (conseil de quartier) lors de l'arrivée de l'association était d'environ 80.000€. Il comprenait un emploi aidé à temps plein et encore de nombreuses inconnues, aussi bien en termes de matériel qu'en moyens techniques à mettre en place car le projet n'était pas encore totalement défini.

### 4.2 – Budget intermédiaire

Fin 2014, de nombreux éléments ont été précisés :

- Devis plus précis pour le pavillon de compostage avec un prix inférieur à l'estimation car nous souhaitons que celui-ci soit fabriqué dans un atelier de réinsertion pénitentiaire.
- Le type de tamis électrique a été largement surdimensionné au départ par rapport aux besoins réels revus et celui-ci a finalement coûté environ 10% du prix estimé originalement.
- La mairie du Paris XIII a été particulièrement insistante sur la création d'une toiture végétalisée pour le pavillon qui n'était pas budgété au départ. Cette idée étant cohérente avec le projet et le prix de celle-ci et du pavillon seul étant cohérent avec le montant de la subvention, l'association l'a pris en compte dans son budget.
- Des composteurs supplémentaires pour la maturation du compost ont été nécessaires pour un bon fonctionnement du site. Une fois encore, cela était cohérent avec la subvention.
- L'accompagnement des bénévoles et leur formation ont été inclus au budget.
- L'emploi aidé a été embauché et formé par l'association. Il sera dédié 2 jours par semaine au projet pour s'occuper de la collecte en triporteur et de la gestion du pavillon de compostage.
- Des frais de communication non pris en compte dans le budget précédent ont été intégrés.

De plus la plupart des subventions ont été obtenues à cette date ou en voie d'obtention. Ceci a permis de réaliser un budget d'environ 60.000€ avec un déficit de 8.000€.

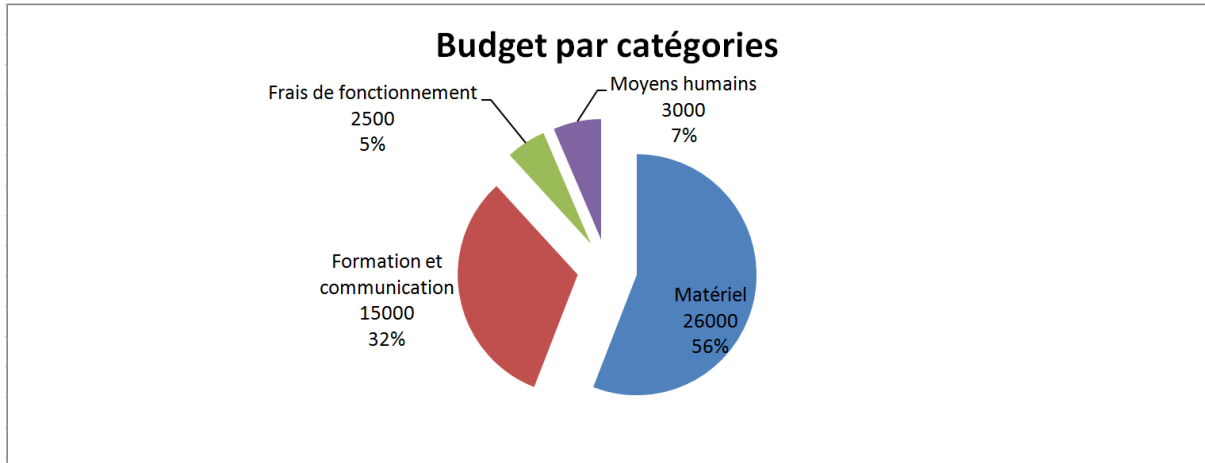
Pour combler ce déficit, une campagne de financement participatif a été lancée et a permis entre décembre 2014 et mars 2015 d'obtenir 5.000€ de dons.

### 4.3 – Budget à ce jour

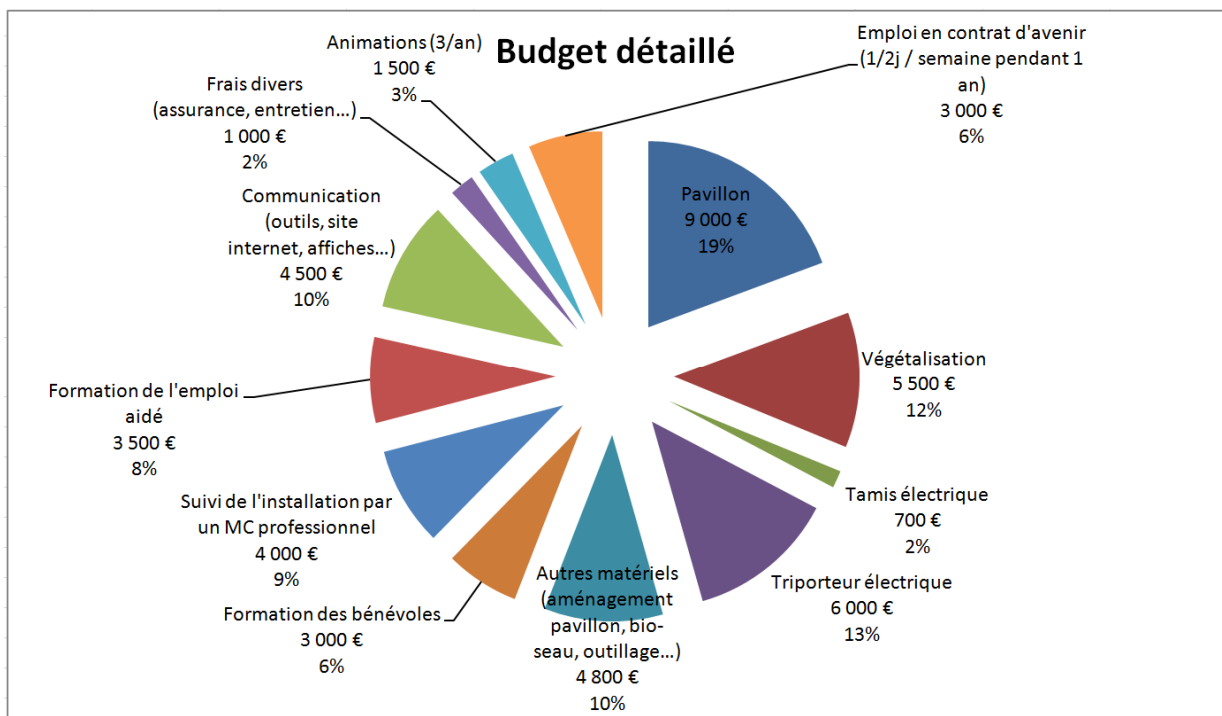
Fin 2015, l'évolution du projet a conduit à l'abandon de la collecte :

- le budget de l'emploi a été réduit de 2 ans à 2 jours/semaine à 1 an et 1/2 journée par semaine pour accompagner les bénévoles lors de la permanence du mercredi.

Les principales dépenses et subvention ont été obtenues et/ou réalisées. Le budget fin 2015 est de 46.500€. Ce budget est calculé avec l'accompagnement de l'association pour 2 ans à compter du démarrage en juin 2015.



Ce budget ne prend pas en considération les heures bénévoles des membres du CQ8 et de l'association qui s'élèvent à plus de 3.000h, soit prêt de 30.000€ si valorisée au smic.



#### 4.4– Difficultés dues au manque de trésorerie de l'association :

La dimension financière de ce projet était très supérieure au chiffre d'affaire annuel de l'association les années précédentes. Cela a donc impliqué des risques quant à la décision de poursuivre ou non le projet au fur et à mesure de l'avancement et en particulier de l'obtention progressive des subventions. Des points d'arrêt régulier ont été observés afin d'obtenir l'accord du bureau de l'association concernant la poursuite du projet. L'équipe dirigeante nous a toujours fait confiance quant à notre sérieux pour la réussite et le suivi financier de l'opération.

#### 4.5– Difficultés dues à la nécessité de fonds propres :

Une partie des subventions obtenues – dont celle du SYCTOM et du CRIF – imposent un minima de 20% de fonds propres. Cela n'avait pas été pris en compte au démarrage du projet et a donc

nécessité de démarcher des sponsors privés que ce soit des fondations (Fondation de France...), des entreprises (TRUFFAUT, Nature et Découvertes...) ou des particuliers (financement participatif). Cette activité est particulièrement chronophage et impose d'avoir du personnel bénévole très impliqué, disponible et compétent.

#### 4.6 – Difficultés dues à la méconnaissance des subventions publiques :

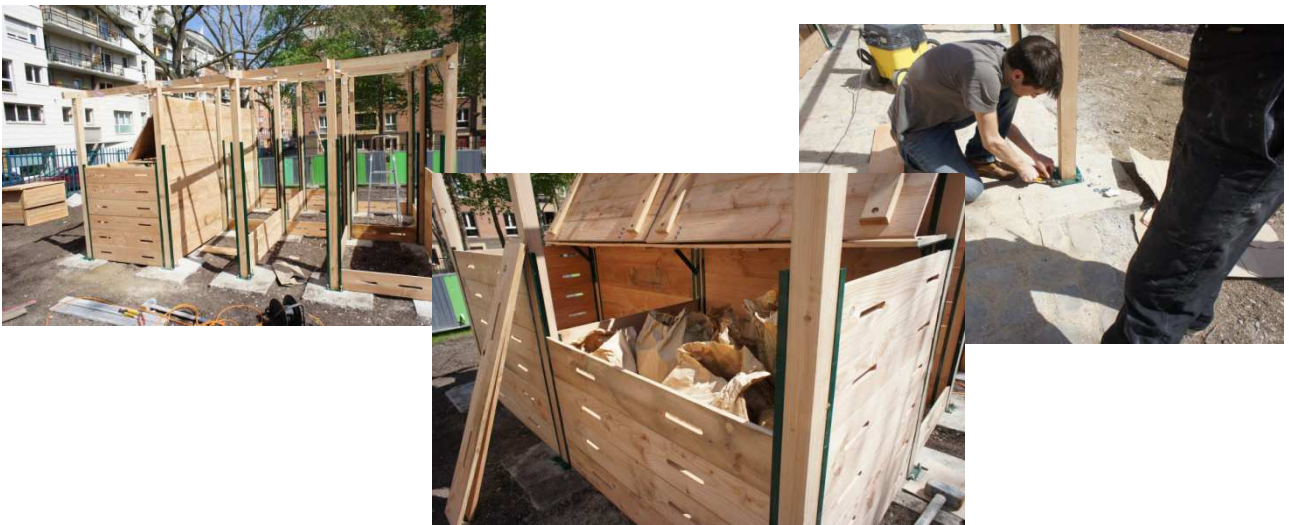
L'association avait une faible connaissance du fonctionnement des subventions publiques et de leurs spécificités les unes par rapport aux autres. Certaines se sont révélées être des financements de fonctionnement et d'autres spécifiques à certaines lignes budgétaires. Lors de ces demandes de subventions spécifiques, nous avons signalé les demandes de subvention en cours sans savoir si celles-ci seraient attribuées ou encore si elles seraient destinées à des lignes budgétaires restreintes. Cela a conduit à une diminution des attributions pour certaines subventions qui ont pris en compte des informations qui se sont révélées erronées dans le cadre du projet. Par exemple une subvention de la région Ile-de-France, spécifique aux lignes « communication » et « formation » qui a pris en considération une subvention de la mairie de Paris dont le montant était alors inconnu et qui s'est révélée être une subvention de fonctionnement. Cela a conduit à un taux de prise en charge de 54% au lieu des 80% qui aurait du être possible.

De la même façon, certaines subventions sont définies en H.T alors que l'association ne récupère pas la T.V.A. La région nous a précisé qu'il suffisait de rédiger une attestation de « non récupération de la TVA » pour que le montant T.T.C soit pris en compte. Néanmoins nous n'avons eu cette certitude qu'après le premier versement et donc après avoir dépensé les lignes budgétaires. C'était un risque particulièrement important pour une petite structure comme l'association.

#### 4.7 – Pérennité du projet :

Il n'est pas prévu de budget de fonctionnement au-delà de la période de deux ans d'accompagnement de l'association J'aime Le Vert et ce sera à l'association locale reprenneuse du projet de gérer la poursuite du financement.

Il est à noter que ce genre de projet est fortement dépendant de subventions et participation des particuliers, aussi bien en termes de financement qu'en termes de moyens humains.





Montage du pavillon en avril 2015



L'équipe de montage bénévoles

## 5 – Fonctionnement de Compos'13

### 5.1 – Les permanences

Lors de l'abandon de la collecte, il a été décidé d'ouvrir l'espace du pavillon de compostage deux fois par semaine à des horaires différents afin de permettre au maximum de foyers volontaires de participer.

Deux permanences sont proposées et animées par deux à quatre bénévoles lors de chaque session. Ces permanences se déroulent le samedi de 10 heures à midi et le mercredi en fin d'après-midi, à des horaires adaptés en fonction des horaires d'ouverture du square (horaires d'été et d'hiver).

Les bénévoles ont bénéficié d'une formation précise sur le compostage et sur le pavillon de compostage, afin de répondre aux questions et remarques des foyers volontaires. Ils ont aussi assisté à des permanences en « observateur » avant d'assurer leur permanence.

Lors de la permanence, il est procédé à des tâches techniques et à des discussions et échanges avec les foyers qui contribuent aux apports.

Les tâches techniques sont :

- Aération de la partie superficielle de la cellule des apports, avec brass-compost®, griffe et fourche. Le carton est intégré si très humide et décomposé par la chaleur et l'humidité.



- Sortie du broyat de la cellule de stockage et mélange dans cellule des apports en fonction de l'humidité.
- Pesée et saisie de la pesée sur tableau prévu à cet effet. Chaque bioseau est numéroté et la saisie sur la feuille est ainsi simplifiée. Une saisie ultérieure est faite sur un tableur excel, et permet de connaître tous les apports par foyers, par semaine, par mois et le cumul depuis

l'inauguration le 3 Juin 2015. Le poids du bioseau (450 grammes) est déduit dans les statistiques présentées.

- Ajout de broyât et aération/mélange au fur et à mesure des apports. Ajout de broyât après derniers apports et ajout de carton en couverture.



Les échanges les plus fréquents avec les foyers volontaires sont :

- des demandes d'informations et des demandes d'inscription, dorénavant sur liste d'attente car le pavillon a atteint son seuil maximal.
- des conseils vis-à-vis des apports. Les consignes initiales sont données à nouveau, en particulier sur la taille des déchets. Un sécateur, des ciseaux et une pelle sont disponibles pour faire couper ou recouper les déchets trop gros.

L'eau est disponible en dehors de la saison hivernale et il est conseillé en hiver aux foyers de vider leurs bioseaux régulièrement (à minima une fois par semaine) et de tapisser le fond avec du carton ou du papier journal qui absorbera l'humidité.

## 5.2– Les formations pour les bénévoles

La formation proposée se veut précise et rassurante pour des personnes avec peu ou pas de connaissances « compost », mais toujours avec une forte volonté et envie de participer. Cette session s'organise en matinée du samedi et démarre une heure avant la permanence. Les notions théoriques du compostage sont expliquées, ainsi que l'historique du pavillon de compostage et les modalités de fonctionnement.

Des affiches permettent d'imager les propos lors de la formation sur les thématiques "Pourquoi composter?", "Comment composter ?" et "utiliser son compost".

La permanence qui suit les positionne en observateur actif et permet de répondre ou de reprendre les questions posées précédemment.

L'ensemble des personnes ayant participé (9 personnes) ont été satisfaites et ont toutes participé ensuite à des permanences.

L'engouement des bénévoles et futurs bénévoles nous permet de prévoir une session de formation trimestrielle.

### 5.3– La gestion des cellules d'apport

La structure du pavillon de compostage est constituée de six cellules d'environ 1,5m<sup>3</sup> réparties en trois d'apports et trois de maturation. Deux cellules de grandes dimensions complètent l'installation pour le stockage du structurant.

Durant un mois, une seule cellule est alimentée. Ainsi le premier cycle dure trois mois. Au terme de cette période, la cellule du premier mois est transférée et retournée dans une de maturation pour trois mois également.

Ainsi les apports auront passé 6 mois dans le pavillon. A ce stade, le compost obtenu est soit utilisé directement, soit tamisé. Si nécessaire la maturation peut être prolongée dans des bacs de compostage complémentaires.



### 5.4– L'utilisation du compost

A ce jour, la loi interdit de donner ou vendre ce produit à des tiers. L'objectif premier est de pouvoir distribuer le compost ainsi produit aux foyers participants. Le compost non distribué pourra être utilisé sur la parcelle de 80m<sup>2</sup> du pavillon dont les abords vont être bordés de plantes.

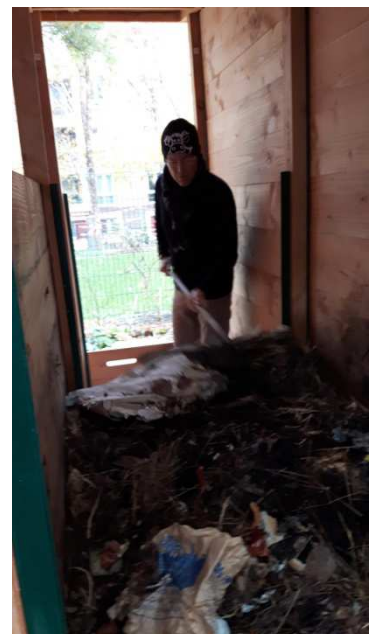
L'association s'est engagée à récupérer le compost qui ne pourrait être utilisé sur place ou distribué.

### 5.5– Gestion du broyât

L'association J'aime le Vert s'est engagée à livrer durant les deux années de convention le broyât nécessaire à la gestion des apports bi-hebdomadaires.

Sept mois de pratique bi-hebdomadaire nous permettent d'optimiser l'utilisation et la logistique de la façon suivante : huit big bag d'environ 250 litres sont livrés tous les deux mois au pavillon et sont stockés dans l'un des bacs prévus. La consommation du broyât est d'environ 1m<sup>3</sup> par mois et varie en fonction des saisons et des opportunités (utilisation de feuilles mortes en automne, apports ponctuels de matières sèches).

Le broyât actuellement fourni provient de la réserve d'un élagueur partenaire de l'association J'aime le Vert, cet élagueur possédant une réserve permanente et importante de broyât en banlieue proche.



En complément du broyât, les bénévoles utilisent depuis le démarrage de grandes quantités de cartons (plat, marron, propre). Ce carton recouvre les apports après chaque permanence, permet de maintenir l'humidité et de limiter le risque d'odeurs et la présence de moucheron. L'humidité est très importante et ces cartons sont mélangés aux apports lors de la permanence qui suit leur utilisation.



## 5.6– Statistiques

Un bilan après 7 mois d'activité a été réalisé. Les moyennes présentées correspondent aux mois de septembre à décembre uniquement afin de prendre en compte uniquement la période de fonctionnement à plein régime.

### 5.6.1 Nombre de foyers participants

L'objectif des 200 foyers participants a été dépassé après 4 mois d'ouverture. Le volume acceptable au sein du pavillon ayant été atteint en parallèle, il a été décidé de limiter la participation et de ne pas donner de nouveau bio-seaux malgré le départ de quelques foyers (pour cause de déménagement). Sur l'ensemble des inscrits, seuls 14 foyers n'ont finalement pas participé aux apports.

### 5.6.2 Nombre de bénévoles

Le groupe de travail composé de 6 personnes du quartier et de 2 personnes de l'association a été rejoint par une vingtaine de bénévoles qui gèrent les permanences.

### 5.6.3 Nombre de dépôts moyen

- nb de dépôts moyen (sept-déc) : 57
- nb de dépôts moyen du mercredi (sept-déc) : 48 (max 70)
- nb de dépôts moyen du samedi (sept-déc) : 67 (max 91)

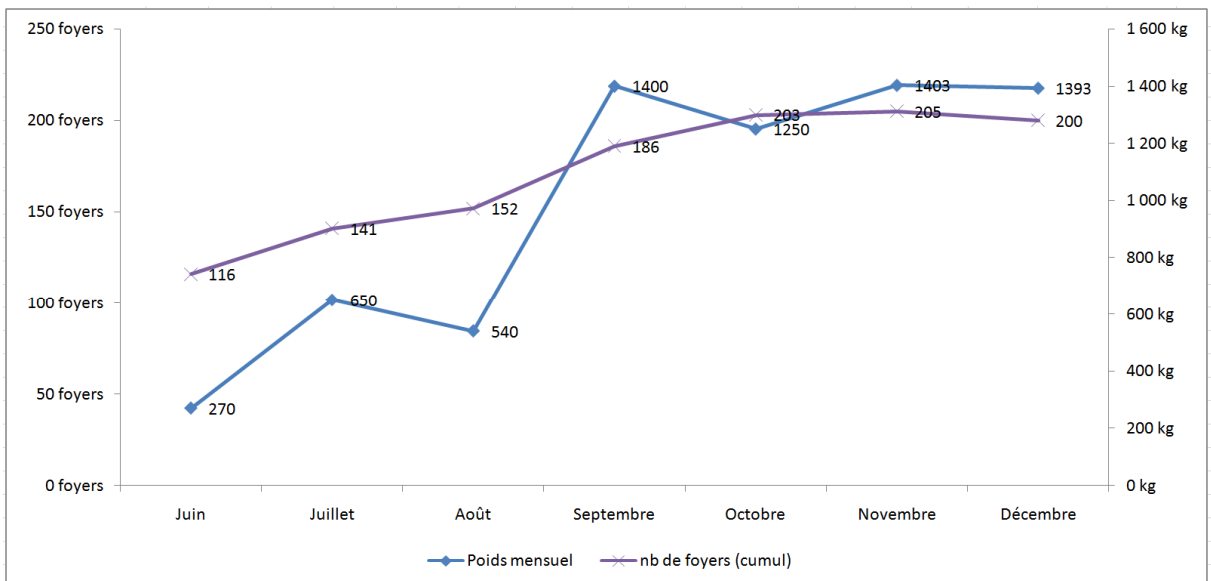
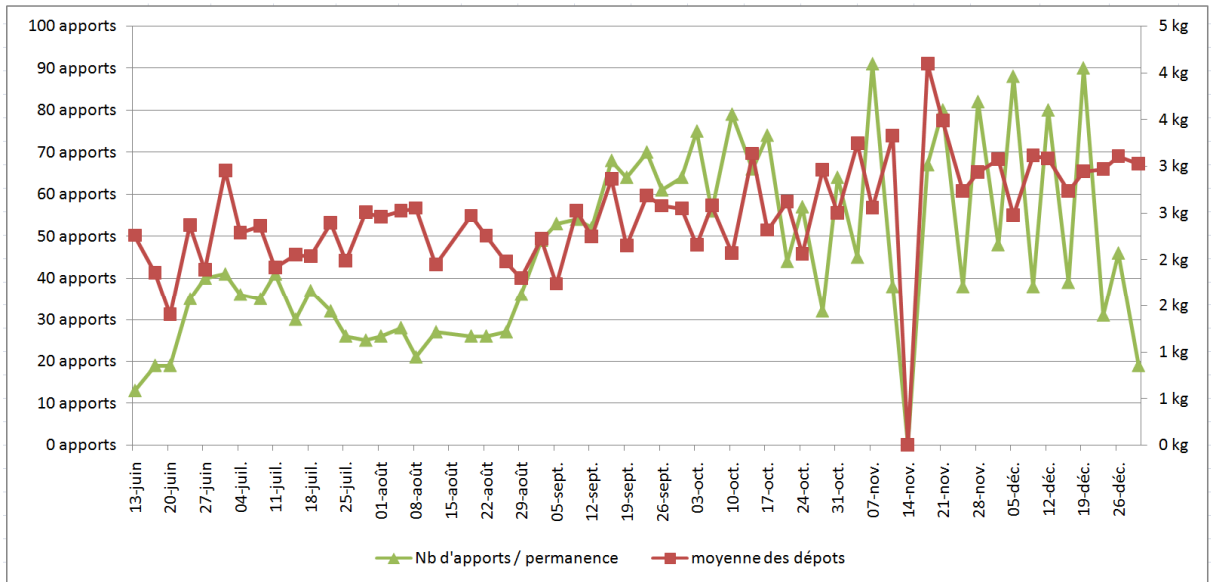
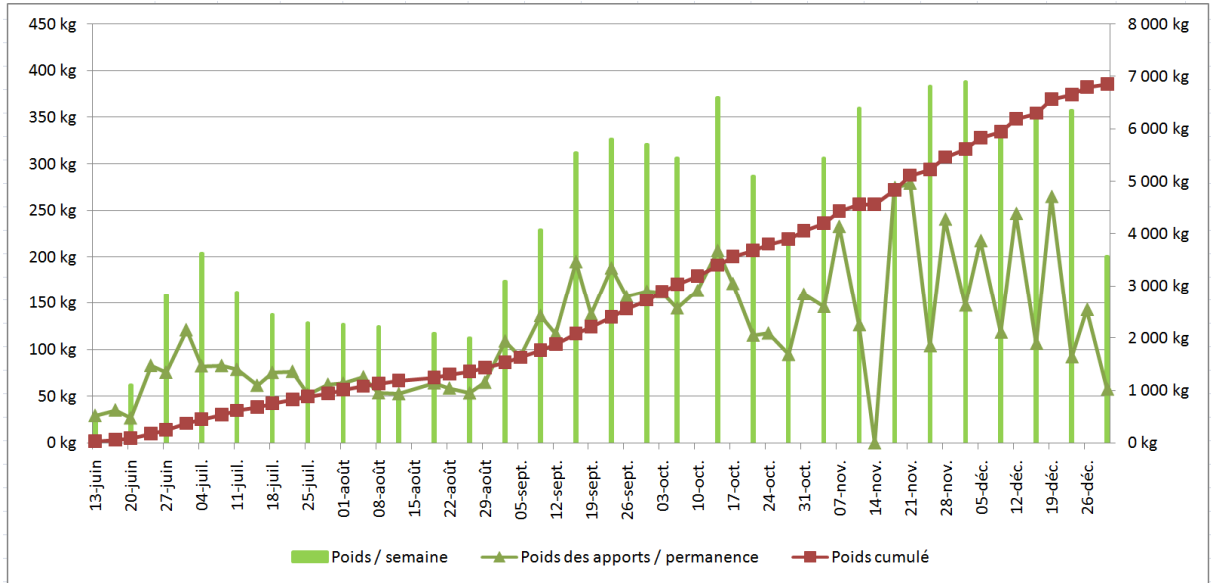
### 5.6.4 Poids moyen des dépôts

- Poids moyen des dépôts (sept-déc) : 155kg
- Poids moyen des dépôts du mercredi (sept-déc) : 140kg (max 274kg)
- Poids moyen des dépôts du samedi (sept-déc) : 171kg (max 279kg)

Depuis septembre, le poids mensuel détourné se situe autour de 1,4 tonnes.

### 5.6.5 Graphiques de l'évolution depuis l'inauguration

# Compos'13 - Projet de pavillon de compostage de quartier



## 6 - Conclusion

Ce projet de Pavillon de compostage est un succès indéniable après 9 mois de fonctionnement.

Le choix des apports volontaires a été unanime, au vu de l'enthousiasme des foyers et au vu de la liste d'attente et des demandes récurrentes, il nous semble que ce modèle de compostage de quartier puisse être facilement reproductible.

Ce type de modèle peut permettre de détourner le l'incinération entre 15 et 20 tonnes de déchets alimentaires chaque année et permet de recréer du lien social au sein du quartier.

Cette solution est donc une alternative viable lorsque le compostage personnel ou en bas d'immeuble n'est pas possible mais ce type de projet nécessite une grande rigueur, des fonds importants et une grande motivation dans le temps.

## 7 - Remerciements

Nous souhaitons remercier nos partenaires au sein de ce projet sans qui celui-ci n'aurait pu voir le jour :

- La Mairie de Paris, en particulier M. Poignard,
- La Mairie du 13ème arrondissement et en particulier M. Catelan, Mme Seignot, Mme Kudla, Mme Rochette, M. Bouvier et M. Thuizat,
- La société Plastic Omnium et en particulier Mme Gelineau,
- L'atelier pénitentiaire de réinsertion RIEP de St Maur et en particulier M. Blin,
- La société Topager, en particulier Mme Monthieux et M. Madre,
- La Fondation Georges Truffaut et en particulier M. Denize, M. Artaud et Mme Maurizi,
- La Fondation de France et M. Pollet
- Le Sycotom et en particulier Mme Lhuissier,
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France et en particulier Mme Belot, M. Pouteau et M. Chauvel,
- La société SN Carrelage et en particulier M. Stéphane Faria,
- La société Once Upon A Time et en particulier Mme Barbreau,
- Le Conseil de quartier N°8 et en particulier les membres du groupe de travail, M. Nemecek, M. Goujon, M. Berthou, Mme Victor, Mme Moreteau, M. Houbron
- L'association J'aime Le Vert, en particulier Mme Tamarelle, M. Gueye et M. Emiren
- La société D&M Compost SAS,
- Nos donateurs particuliers, trop nombreux pour être cités mais sans qui le projet aurait été bloqué,

et bien sûr l'ensemble des bénévoles et des foyers volontaires qui animent ce pavillon !

Jérôme SANDIER, Alfortville le 15 janvier 2016